SolidPool

Autonettoyant et étanche

Appareil automatique de traitement
par électrolyse au sel à 4g/litre (ou 4Kg/M^3)

Manuel à l'usage du propriétaire du *SolidPool*

SOMMAIRE

I - INTRODUCTION 2
II - CARACTERISTIQUES 2
III - INSTRUCTIONS DE MONTAGE 3
1 - LE COFFRET 3
2 - LA CELLULE 3
3 – LA SONDE DE MANQUE D'EAU 3
4 -LE POOL-TERRE 3
IV - SEL 4
1 - RECOMMANDATION 4
2 - A SAVOIR 4
V - QUALITE DE L'EAU 4
1 - Le pH 4
2 - Le Stabilisant de Chlore 4
3 - Le T.A.C. (Taux d'Alcalinité Totale) 4
4 - Le T.H. (dureté) 4
VI - MISE EN SERVICE 5
VII - FONCTION COUVERTURE 5
VIII - ENTRETIEN 5
IX - HIVERNAGE 6
X - QUESTIONS LES PLUS FREQUEMMENT POSEES 6
XI - GARANTIE 6
XII - CONDITIONS PARTICULIERES 6

I - INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir un **système de traitement automatique *SolidPool*** et nous vous en félicitons.
SolidPool est le fruit de nombreuses années de recherche et fait appel à une technologie avancée. Grâce à ce système automatique vous n'aurez plus à mettre de chlore, d'anti-algues ou de floculant dans votre piscine.
Nous vous recommandons de suivre les instructions détaillées de ce manuel, vous aurez ainsi une piscine parfaitement traitée durant de nombreuses années.

II - CARACTERISTIQUES

ALIMENTATION :	230 V monophasé + terre Puissance absorbée : 70 W maxi.
SORTIE :	multiprimaire 22V maxi. Continu / 3 A maxi.
SECURITE :	Coupure d'alimentation en cas d'absence de flux d'eau dans la cellule.
POIDS DU COFFRET :	10 kg
VOLUME D'EAU TRAITEE :	de 0 à 90 m^3 maxi.

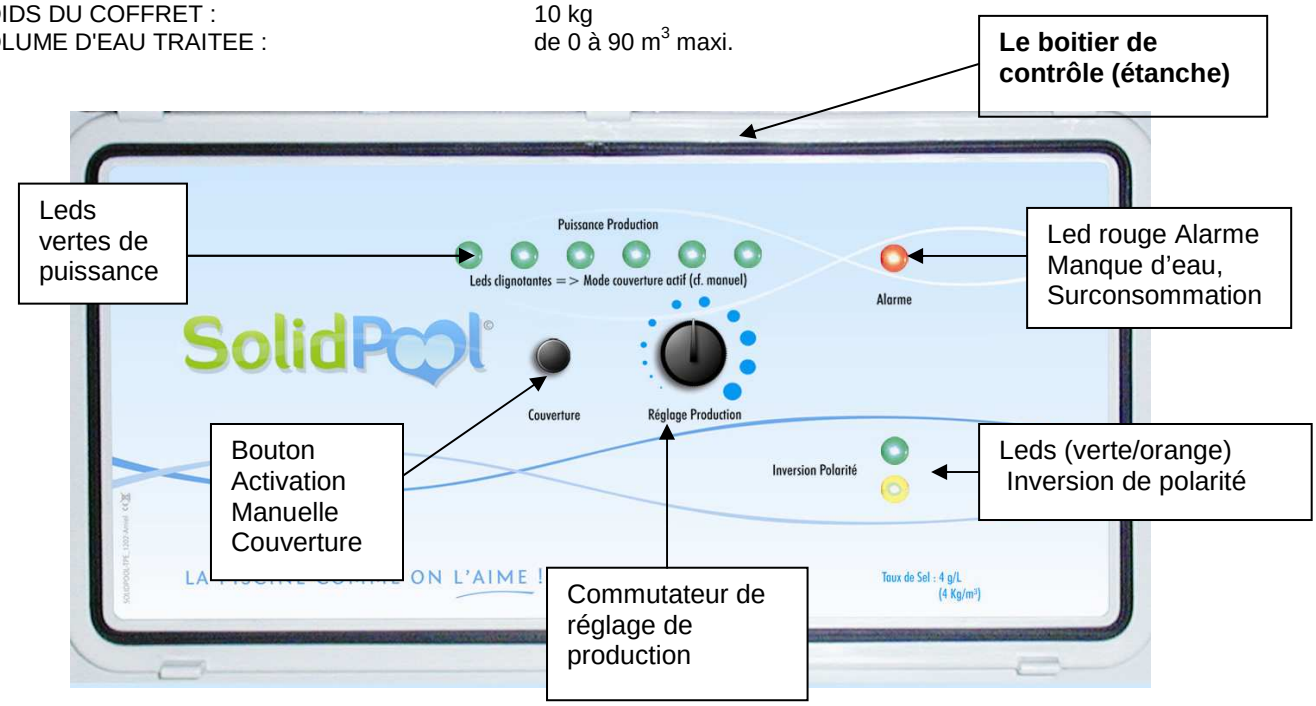

Cellule en ligne, autonettoyante + Détecteur débit

III - INSTRUCTIONS DE MONTAGE

1 - LE COFFRET :

Celui-ci doit être installé dans un local sec et bien aéré. Généralement il est à proximité du coffret de commande existant, sur lequel il est connecté.

- Fixer *SolidPoo**l*** au mur grâce aux 2 vis diamètre 5 et aux chevilles livrées avec l'appareil.
- Raccorder l'alimentation de *SolidPool* sur le contacteur de la pompe (ensemble mis hors tension).
- **ATTENTION aux pompes triphasées**, ne prendre qu'**une seule phase** sur le contacteur**.**
- **VERIFIER** que votre alimentation électrique soit protégée par un disjoncteur différentiel 30 mA maxi.
- **S'ASSURER que** *SolidPool* **n'est plus alimenté à l'arrêt de la pompe.**

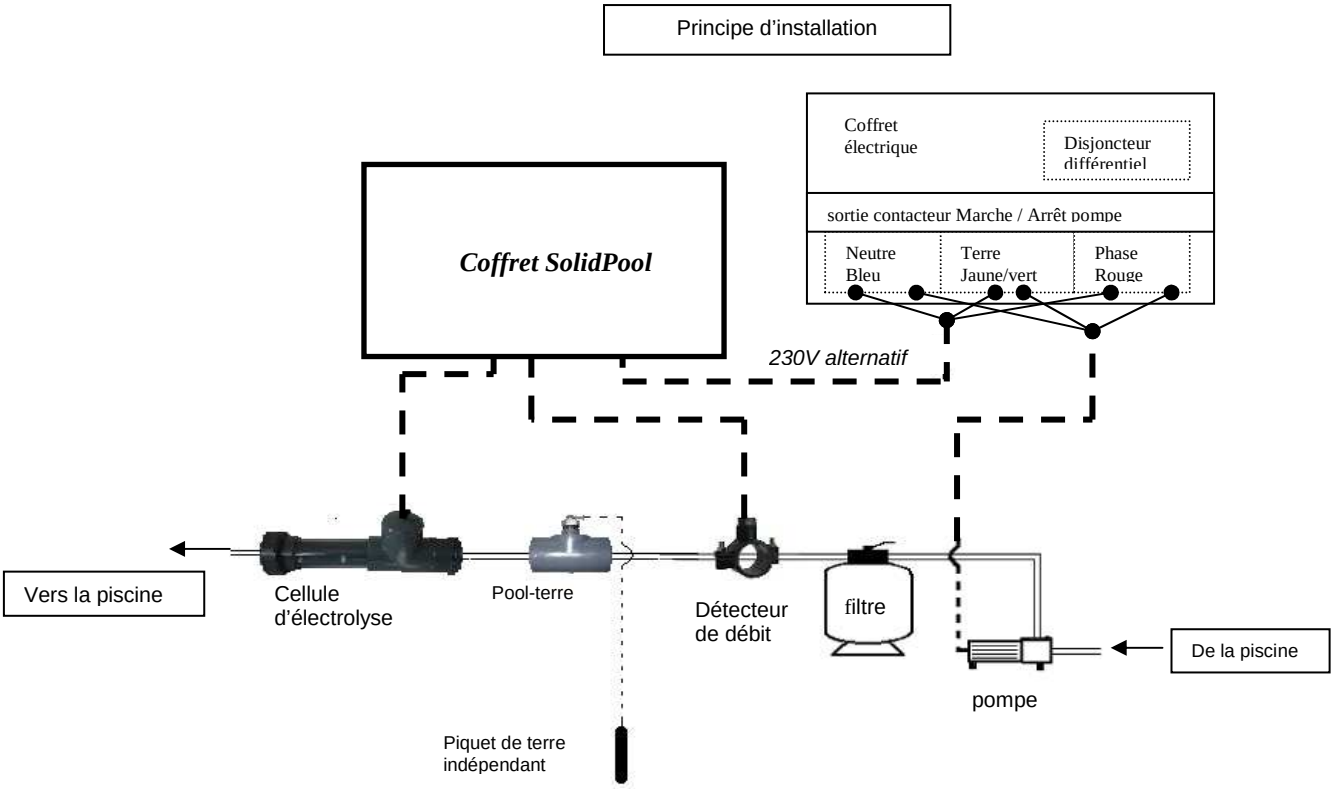

2 - LA CELLULE :

La cellule est le **dernier élément** avant les refoulements (après le filtre, le chauffage, etc.).
Le sens de circulation d'eau à l'intérieur de la cellule doit être dans le même sens que la flèche, et sa position doit être horizontale (voir "PRINCIPE D'INSTALLATION").
Découper la canalisation à la longueur de la cellule.
Fixer la cellule sur la canalisation de retour à l'aide de raccords démontables.

Ne pas utiliser de rallonge électrique entre la cellule et le coffret.
En aucun cas SolidPool ne doit fonctionner avec les vannes fermées.

3 – LE DETECTEUR DE DEBIT

IL sera monté sur le collier de prise en charge fourni.
Le collier sera monté au point le plus haut de la canalisation, horizontalement, avant et à moins de 2 m de la cellule d'électrolyse. Attention au sens de montage du détecteur de débit, la flèche doit être dans le sens du flux.

4 – Le POOL – TERRE (ensemble non fourni) :

Nous recommandons l'installation d'un pool-terre pour éviter les perturbations générées par le flux d'eau. Cette électrode de mise à la terre de l'eau de la piscine :

- Elimine les courants de fuites qui peuvent entraîner des perturbations électriques.
- Protège les liners, coques… en préservant des phénomènes de corrosion et de dépôts incrustants.

Montage du pool-terre :
- Visser l'électrode sur un Té ½' installé sur la canalisation.
- Sertir sur la cosse prévue à cet effet un fils de section adéquate.
- Raccorder le pool-terre à un piquet de terre indépendant (non fourni).

Ne jamais se servir de la terre de l'installation électrique existante.

IV – SEL

Afin que votre ***SolidPool*** produise le chlore dont votre piscine a besoin, il est nécessaire de mettre du sel dans le bassin.

Taux de sel recommandé : **0,4 % soit 4g /litre ou 4kg au m3.**
Exemple : Pour un bassin de 50 m3 = 200 kg de sel. Utiliser du sel d'adoucisseur, en pastilles, raffiné à 99,9 %.

1 - RECOMMANDATION :

Mettre la **quantité de sel en une seule fois,** directement dans le bassin; **la filtration doit être en marche, la vanne en position "circulation", le *SolidPool* peut être allumé durant le temps que le sel se dissout.** En effet, votre électrolyseur a été conçu pour réguler la production en chlore lors de concentrations élevées en sel passant dans la cellule.

Ces recommandations restent valables pour un apport ultérieur de sel.

2 - A SAVOIR :

- L'eau de mer contient environ 3,5 % de sel (35g / litre).
- On utilise en milieu hospitalier des solutions salines à un taux voisin de 0,6 g/L car cette concentration correspond à celle du corps humain**.**
- Le sel n'est pas consommé par votre électrolyseur, il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter sauf vidanges partielles du bassin (exemple : lavage du filtre, etc...).

V - QUALITE DE L'EAU (RAPPEL DES PRINCIPES DE BASE)

1 - Le pH (Potentiel Hydrogène) :

Le pH est un élément déterminant de la qualité de l'eau de votre piscine. Trop élevé, celle-ci sera trouble et aucun agent désinfectant ne sera efficace.

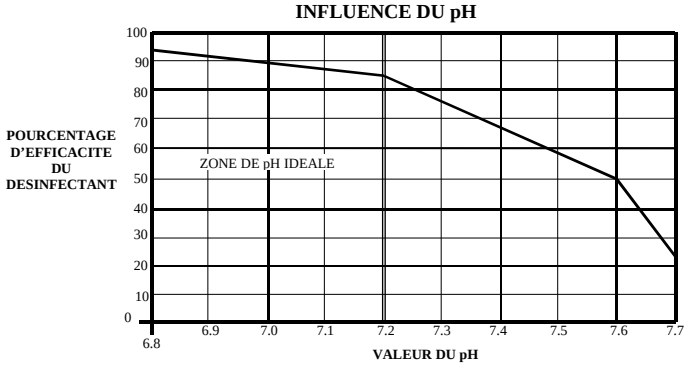

Si le pH est trop bas, il affecte les équipements (corrosion*) et rend la baignade moins confortable.
Le pH doit être contrôlé au moins une fois par semaine.
Pour une meilleure efficacité le pH idéal doit se situer entre 6,8 et 7,2.
Corriger si nécessaire avec les produits pH + ou pH - habituels, ***SolidPool*** **arrêté.**

** Afin d'éviter les problèmes de corrosion les équipements métalliques (échelles, nage à contre courant etc...) seront reliés électriquement à la terre.*

2 - Le Stabilisant de Chlore :

Le stabilisant de chlore est un produit qui augmente la durée d'efficacité du chlore. En général, il suffit de mettre ce produit une fois en début de saison.
Certains types de revêtement (polyester etc...) sont incompatibles avec le stabilisant (consulter votre piscinier).
Attention de ne pas dépasser la dose prescrite par le fabricant ; sur-dosé, l'effet peut-être inverse.
Nota : Si vous utilisez du sel comprenant déjà du stabilisant, il n'est pas nécessaire d'en rajouter.

3 - Le T.A.C. (Taux d'Alcalinité Totale) :

Le T.A.C. représente le pouvoir tampon d'eau. Une eau avec un T.A.C. faible subira de fortes variations de pH. **L'alcalinité totale doit être comprise entre 8 et 12°T.A.C.** (en général, l'eau du robinet respecte cette valeur).

4 - Le T.H. (dureté) :

La dureté idéale de votre eau de piscine pour un bon fonctionnement de ***SolidPool*** **ne doit pas être supérieure à 25° T.H..**
En cas de doute renseignez-vous auprès du service des eaux de votre localité.

VI - MISE EN SERVICE

Procédure :

1 - S'assurer que le système de filtration de votre bassin soit propre (préfiltre, filtre).
2 - Régler le pH entre 6,8 et 7,2.
3 - Mettre le stabilisant de chlore si nécessaire (attention certains revêtements sont incompatibles avec le stabilisant).

Consulter votre installateur.

4 - Mettre en service votre ***SolidPool***.
5 - Chlorer votre bassin par apport de galets de chlore pour préserver la qualité de l'eau au démarrage.
6 - Positionner le bouton réglage de la **production au maximum.**
Toutes les LEDS doivent être allumées**.**

Votre *SolidPool* est prêt à fonctionner ; il prend en charge la propreté et la pureté de votre eau de baignade pour votre sécurité et votre confort.

Le temps de fonctionnement est identique à celui de votre filtration, il est variable en fonction de la température et de la fréquentation de votre bassin.

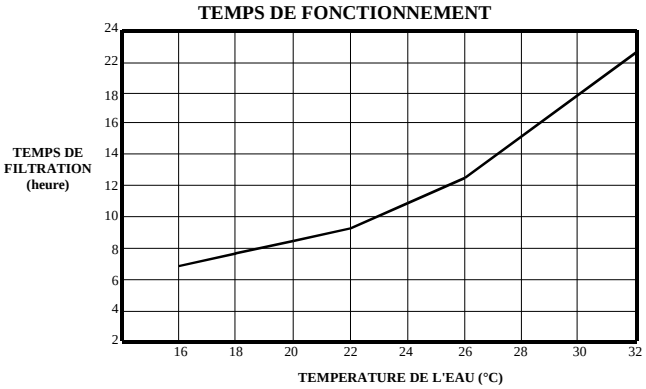

Dans le cas d'une mise en eau (pas de chlore dans votre piscine) laisser tourner votre filtration et le ***SolidPool*** durant 24 heures consécutives, ensuite vérifier le taux d'hypochlorite à l'aide d'une trousse d'analyse. Prélever l'eau à tester le plus loin possible des refoulements

Si le taux n'est pas suffisant, augmentez ou le temps de fonctionnement de votre filtration (voir courbe des "TEMPS DE FONCTIONNEMENT").

VII- LA FONCTION COUVERTURE

Si vous utilisez un système de couverture de piscine (suite à la loi de janvier 2003 sur la sécurité des piscines), lorsque celui-ci recouvre le bassin, la production de l'appareil doit être diminuée. Une surproduction peut entraîner des risques de décoloration du liner, de corrosion des équipements et de désagréments lors de la baignade.

Afin de faciliter la gestion de votre électrolyseur, votre ***SolidPool*** bénéficie d'une fonction «Couverture» (voir photo descriptive précédemment).

Si le client dispose d'une couverture :

- manuelle ou sans bornier « électrolyse au sel » : un bouton identifié 'couverture' en face avant permet d'activer et de désactiver la fonction Couverture manuellement.

- équipée d'un bornier 'électrolyse au sel ' : vous avez aussi la possibilité de relier celui-ci au boîtier de commande de l'électrolyseur afin d'automatiser la fonction Couverture. A chaque ouverture et fermeture de couverture, ***SolidPool*** prendra en compte automatiquement la fonction Couverture.

Ce branchement doit être réalisé par un professionnel. Se rapporter au manuel technique du système de couverture.

- Relier les bornes du contact sec au bornier de la carte électronique située à l'intérieur du boîtier de commande de l'électrolyseur par 1 câble à 2 brins de faible section.

Il est à savoir que le mode automatique est prioritaire sur le mode manuel :

En effet si la couverture avec bornier « électrolyse au sel » se ferme, la fonction Couverture se met automatiquement, cependant elle n'est pas désactivable par le bouton « couverture » en face avant. Elle se désactivera automatiquement quand la couverture se rouvrira.

Quand la fonction est activée, les LEDS de puissance deviennent clignotantes.

Le pourcentage de réduction de production n'est pas réglable. Pour information, ce dernier est fixé à 70% (soit 30% de production par rapport au mode normal). Néanmoins, il est possible de réguler la production en mode couverture comme en mode normal.

VIII – ENTRETIEN

La cellule d'électrolyse de votre ***SolidPool*** est **autonettoyante automatique**.

Le nettoyage manuel des électrodes avec du nettoyant de cellule reste possible :

QUELQUES CONSEILS :

- **Eviter de refaire un nettoyage des électrodes avant au moins 24H.**
  Plus d'un nettoyage par 24h diminue la durée de vie de la cellule.

- Si vous remarquez qu'**un dépôt de calcaire trop important** s'est déposé sur les électrodes
  → **Procéder à un nettoyage manuel** de la cellule d'électrolyse.
- Un entartrage rapide des électrodes indique un déséquilibre de votre eau (pH ou TH trop élevé).

Procédure de nettoyage manuel :

1 - S'assurer que la filtration est en position ARRET, fermer toutes les vannes afin d'isoler le circuit.
2 - Démonter la cellule en dévissant les raccords gris aux extrémités.
3 - Remplir un seau, dans lequel vous pourrez introduire entièrement votre cellule, de nettoyant de cellule.
4 - Plonger votre cellule entièrement dans le seau. (**Eviter au maximum de tremper les fils électriques**)
5 - Laisser agir 10 à 15 minutes maximum, puis vider, (**Ne pas vider dans la piscine**).
6 - Remonter la cellule et ouvrir les vannes.

Lors du nettoyage ne pas introduire d'objet dans la cellule, le non-respect de cette consigne entraîne une détérioration de votre appareil et la perte de la garantie.

IX – HIVERNAGE

Si vous laissez la filtration en fonctionnement durant l'hiver, pour une eau en dessous de 16°, veuill ez stopper votre ***SolidPool***. En effet une température aussi basse provoque une usure très rapide de la cellule d'électrolyse.
Si vous **arrêtez votre filtration**, ***SolidPool*** et sa cellule seront **stockés dans un endroit sec** ; l'humidité ambiante n'a pas d'impact en fonctionnement normal, mais peut causer des dégâts si l'appareil est arrêté plusieurs mois.

X – QUESTIONS LES PLUS FREQUEMMENT POSEES

CONSTAT	CAUSES
L'autonettoyage ne se fait pas (les électrodes restent entartrées)	- Vérifier que la cellule produit (taux de chlore). - Vérifier le taux de sel (taux de sel trop bas). - Procéder à un nettoyage manuel. - Modifier la fréquence des inversions de polarité. (voir S.AV.)
Le taux de chlore dans le bassin est inférieur à 0,5 P.P.M.	- Bouton de réglage trop bas. - Temps de fonctionnement filtration quotidien trop faible. - Manque de sel. - Manque de stabilisant de chlore. - Electrodes entartrées (Voir entretien).
LEDS puissance s'allument difficilement.	- Taux de sel trop bas. - Température basse de l'eau.
LEDS puissance toutes allumées, mais taux de chlore un peu juste	- Veillez que le bouton réglage production soit tourné au maximum.
Le disjoncteur du coffret de commande de la pompe disjoncte.	Tenir compte de la consommation électrique du ***SolidPool*** (ajouter 1A au réglage du disjoncteur).
Les LEDS restent éteintes.	- L'interrupteur est-il bien enclenché ? - La pompe est-elle en marche ? - Vérifier le branchement électrique.
Le voyant rouge de manque d'eau "ALARME" est allumé ou clignote.	- Présence d'air dans la cellule. - Anomalie interne (voir S.A.V.). - Anomalie surintensité (court circuit)
Odeur de chlore.	Pas assez de chlore dans le bassin (voir taux de chlore < 0,5 P.P.M.).
Les électrodes s'entartrent très rapidement.	Mauvaise qualité de l'eau ; faites contrôler ou contrôlez : le pH ; T.A.C. ; le T.H. (voir qualité de l'eau).

XI - GARANTIE

La fabrication de ***SolidPool*** bénéficie des plus grands soins et des meilleurs matériaux.
Sauf conditions particulières, vous êtes protégés par notre garantie pendant une période de 24 mois à partir de la date d'acquisition, preuve d'achat à l'appui, contre tout vice de fabrication.
Cette garantie couvre uniquement les prestations suivantes :

- le remplacement par nos soins des pièces défectueuses
- nos réparations en nos ateliers
- les frais de port de retour du S.A.V.

Les frais de main d'œuvre, déplacements et coûts de transports du distributeur restent à la charge du client final.
Si l'appareil n'est plus couvert par la garantie totale ou partielle, un devis SAV sera adressé pour accord préalable.

Afin de valider la garantie et de confirmer la sécurité et la qualité du montage de nos électrolyseurs et régulation de pH, l'installation devra être confiée impérativement à un professionnel formé aux techniques du traitement de l'eau.
En cas de besoin, contactez votre revendeur le plus proche, en lui précisant le numéro de série, la date d'achat ainsi que la nature du problème rencontré.

XII - CONDITIONS PARTICULIERES

Cette garantie ne couvre pas les défaillances résultant de :
Négligences, mauvaise utilisation, installation non conforme, modification, démontage, corrosion, entretien ou hivernage non effectué, malveillance, inondation, dégâts suite à chute ou coup.
Le fabricant ne sera en aucune façon tenu de payer indemnités ou dommages - intérêts à qui que ce soit pour perte, blessure ou dégâts contre qui que ce soit ou quoi que ce soit, dû à l'utilisation de ce matériel.

Ce symbole vous indique que vos appareils électriques ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. En fin de vie, déposez-les dans votre déchetterie pour qu'ils puissent être recyclés ou réutilisés. Ensemble, préservons notre environnement.